

# Armoires de sécurité pour produits *toxiques* & armoires *multirisques*

## Chapitre 5



Série 13



Série 16L



Série 16E



Série 14D



Série 14



Série 3030M



Série 790+M



# ARMOIRES DE SÉCURITÉ POUR PRODUITS TOXIQUES ET ARMOIRES DE SÉCURITÉ MULTIRISQUES

## GÉNÉRALITÉ

Pour des raisons de sécurité évidentes (incendie, explosion, corrosion, intoxication), les produits dangereux quels qu'ils soient doivent être manipulés et stockés avec la plus grande attention.

Cette partie du catalogue vous propose des solutions relatives au stockage de vos produits dangereux selon vos impératifs de sécurité. Que vous soyez un atelier, un laboratoire, un magasin de stockage, une unité de production, un service de l'entreprise; si vous stockez des produits à risques tels que toxiques, nocifs, inflammables, corrosifs, polluants,... vous devez les stocker en toute sécurité. N'hésitez pas à nous contacter pour un conseil rapide et personnalisé.

Vous trouverez ci-dessous un rappel de la réglementation et des principales préconisations concernant le stockage de ces produits.

## NORMALISATION

**EN 14470-1** **NORME EUROPÉENNE EN14470-1 (concerne les produits inflammables en laboratoire) :**  
Les produits inflammables stockés dans le laboratoire doivent être stockés dans une ou plusieurs armoires ayant une résistance minimale de 30 mn au feu. 3 classifications au feu sont demandées : 30, 60 et 90 minutes.

- Article R4412-18 du code de la santé publique :** L'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour :
- Éviter les conditions défavorables susceptibles de provoquer un accident : il s'agit notamment d'éviter les risques d'incendie et d'explosion en évitant la présence sur le lieu de travail de sources d'ignition, ou encore d'éviter les réactions chimiques dangereuses en s'assurant de la stabilité des ACD ;
  - Atténuer les effets nuisibles sur la santé et la sécurité des travailleurs en cas d'accident (ex : porte ou paroi coupe-feu, moyens d'extinction automatiques, EPI adaptés à une situation accidentelle...).
- L'employeur doit donc prendre connaissance des FDS des produits chimiques et en particulier tenir compte des § 7 et 10 pour déterminer les conditions de stockage des produits chimiques.

## CHOISISSEZ VOTRE ARMOIRE EN FONCTION DE VOS PRODUITS ET DES INCOMPATIBILITÉS ENTRE EUX

| <b>J'explose</b>                              |  | ● | × | × | × | × | × | × | ✓ | × |
|-----------------------------------------------|--|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| <b>Je fais flamber</b>                        |  | × | ✓ | × | × | × | × | × | ✓ | × |
| <b>Je flambe</b>                              |  | × | × | ✓ | ● | × | × | × | × | × |
| <b>Je suis sous pression</b>                  |  | × | × | ● | ✓ | ● | × | × | × | × |
| <b>Je ronge</b>                               |  | × | × | × | ● | ● | ● | ● | ● | ● |
| <b>Je tue</b>                                 |  | × | × | × | × | ● | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| <b>Je nuis gravement à la santé</b>           |  | × | × | × | × | ● | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| <b>J'altère la santé et la couche d'ozone</b> |  | ✓ | ✓ | × | × | ● | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |
| <b>Je pollue</b>                              |  | × | × | × | × | ● | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ |

- ✗ Ne Peuvent être stockés ensemble
- Peuvent être stockés ensemble sous conditions
- ✓ Peuvent être stockés ensemble

Pour le stockage de vos produits très corrosifs (acides nitrique, sulfurique, chlorhydriques...), nous vous recommandons nos armoires de la Série 11.B ou nos armoires de la Série 8.A. Pour plus d'informations concernant ces dernières, consultez la partie de notre catalogue consacrée aux armoires pour produits corrosifs.